

Les honoraires du Cabinet

Vous souhaitez vendre ou acheter un bien ?

Voici nos honoraires de ventes (charge acquéreur sauf convention contraire précisée au mandat)



	Prix de Vente Net vendeur	Montant des Honoraires TTC
Jusqu'à	20 000 €	15 %
De	20 001 € et 50 000 €	8 %
Entre	50 001 € et 100 000 €	8 %
Entre	100 001 € et 150 000 €	7 %
Entre	150 001 € et 200 000 €	6 %
Entre	200 001 € et 250 000 €	6 %
Entre	250 001 € et 300 000 €	6 %
A partir de	300 001 €	5 %

Vous souhaitez louer un logement ?

Voici nos honoraires de location ⇒ base applicable : 70 % d'un loyer (par partie)

A la charge du bailleur :

- Prestations de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction de bail 17,50 %
- Prestations d'entremise et de négociation 5,00 %
- Prestations de réalisation de l'état des lieux d'entrée 30,00 %

A la charge du locataire :

- Prestations de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction de bail 17,50 %
- Prestations de réalisation de l'état des lieux d'entrée 30,00 %

Vous souhaitez faire gérer votre bien locatif ?

Voici nos honoraires de gestion courante

- 8,40 % TTC sur les loyers hors charges encaissés à la charge du bailleur.
- Assurance sur les loyers impayés (Garantie des Loyers Impayés) : 2,50 % TTC du quittancement.